

N°42

ETAT CIVIL :

Décès de Mme Juliette SALGUES née MAMET le 17 mai 2025 et inhumée au cimetière de Vissac le 21 mai 2025.

Décès de Mme Colette ARNOULT née FABREGAS le 16 mai 2025.

Décès de Mr Christian PEYSSON LE 23 MAI 2025.

Décès de Marie-Louise SCHMITT née BENIER.

COMITE DES FETES :



Le samedi 26 avril 2025 a eu lieu la fête de Pachette. L'après-midi, était organisée une randonnée qui a réuni 91 marcheurs et 52 cyclistes sur les chemins de la commune. Le soir, 144 personnes ont partagé la traditionnelle omelette. Cette belle journée s'est terminée par un bal animé par « Disco Sandy ».



ANCIENS COMBATTANTS :

VISSAC :



La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation de la seconde guerre mondiale a eu lieu le dimanche 27 avril 2025 à 11h00 à Vissac.

Extrait du message de Patricia MIRALLES (Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de mémoire et des Anciens Combattants).

« Parmi les déportés français, ils furent des milliers à être arrêtés pour avoir dit non. Non à la tyrannie. Non à l'abandon. Non à la barbarie. Ces femmes et ces hommes, parfois très jeunes, portaient dans leurs gestes la flamme d'une République qu'on croyait éteinte. Ils furent les héros de la liberté que d'autres voulaient supprimer. »

« Aujourd'hui, dans nos écoles, dans nos mairies, dans nos préfectures, leur mémoire nous parle encore. Elle nous dit que la déportation n'est pas une histoire lointaine, figée sur le papier glacé des livres d'histoire. Elle est un avertissement, et même une exigence. Elle est le socle d'un engagement sans cesse renouvelé pour les droits humains, pour la dignité, pour la paix. »

« Aujourd'hui, la France pense aux disparus, à ceux qui ne sont jamais revenus. Elle pense aux survivants, dont les paroles, longtemps étouffées, ont ensuite éclairé le monde. Elle pense aux enfants et aux petits-enfants de déportés, porteurs d'un héritage douloureux, mais nécessaire. »

« Souvenir, reconnaissance, transmission : telle est la promesse que la République renouvelle en ce jour. »





Une exposition était également visible ce jour-là à la salle des fêtes de Vissac concernant :
Raymond TERRASSE
Henri FROMAGET
Joseph ANGLADE
Déportés de la commune de Vissac Auteyrac.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

ST EUGENIE DE VILLENEUVE :



La cérémonie du 8 mai 1945 célébrant la fin de la seconde guerre mondiale a eu lieu le dimanche 11 mai 2025 à Ste Eugénie de Villeneuve avec la présence des sapeurs-pompiers de la caserne de St Georges Mazeyrat.

A l'issue, Mr Jean Marc HABRIAL, pompier volontaire adjudant-chef, cessant son activité après 20 ans de service a été élevé au grade de lieutenant honoraire.



ASSOCIATION LES MARCHEURS DE LACHAUD :



Les marcheurs de Lachaud ont organisé, pour la deuxième année consécutive, une vente de pizzas cuites au four banal de Lachaud. 130 pizzas ont été commandées.



ASSOCIATION ARTS ET CULTURE :



L'association Arts et Culture a organisé le 28 mai 2025 une information sur la prévention des malveillances et les arnaques sur Internet, par téléphone et le démarchage à domicile animée par l'adjudant ROBERT (gendarmerie Langeac). Le public a été sensibilisé aux problèmes et ont posé de nombreuses questions.



ASSOCIATION DES CHASSEURS :



L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 25 mai à la cabane des chasseurs à Lachaud. Le même bureau est reconduit pour l'année.

ECOLE DE LACHAUD :



Le jeudi 15 mai 2025, la classe des CM1 CM2 de Vissac-Auteyrac a accueilli dans son école les élèves de CE2 du site de l'école de Siaugues qui viendront à la rentrée prochaine en CM1 pour une journée d'intégration. Au programme, des activités scolaires classiques en français et en mathématiques ainsi qu'une découverte du jeu d'échecs et enfin une séance de sport. Merci aux

maires des deux communes du regroupement pédagogique, Michèle Malfant et Gilles Ruat, qui se sont joints à l'événement pour le temps de la pause méridienne et ont pu partager le repas de la cantine avec les élèves.



ATELIER TERRE DE SIENNE A AUTEYRAC :



L'atelier Terre de Sienne, spécialisé dans les techniques de peinture naturelle, a ouvert ses portes le temps d'un week-end ! Les visiteurs ont pu découvrir les secrets de ces méthodes traditionnelles à base de chaux, de caséine, de colle peau ou encore de peinture encaustique...

Agnès DESHORS, artiste peintre matiériste et gérante de l'atelier, a présenté ses séries de peintures originales, fruit d'une alchimie entre techniques ancestrales et exploration contemporaine. Son travail artistique se tourne très largement sur le travail de la matière pour retranscrire des fragments d'histoire. L'artiste a dévoilé également et pour la première fois ces décors XXL 100% écologiques exécutés avec des techniques naturelles telles que

l'enduit gras à l'œuf ou les mélanges chaux-plâtre qui offrent des trompe-l'œil artistiques. La créatrice les nomme justement : " Mes décors à remonter le temps" !

Les journées ont été rythmées par des visites commentées et des démonstrations pour initier et sensibiliser le public à ces techniques respectueuses de l'environnement. L'atelier propose en outre des stages artistiques tout au long de l'année à l'atelier ou sur site.

Tél : 06/26/46/70/81

Mail : agnes.deshors@orange.fr

BENNES A ENCOMBRANTS :



- Du 17 au 20 juillet à LACHAUD

- Du 14 au 19 août à VISSAC

- **Peuvent être déposés dans des bennes encombrants :** meubles, matelas, électroménager, ferraille, bois, palettes...

- **Ne pas déposer dans les bennes à encombrants :** déchets verts, verres, bouteilles de gaz, bâches d'ensilage, papiers/cartons, ordures ménagères, gravats, peinture, batteries, pneus.

SICTOM :



La collecte des Déchets Ménagers Résiduels prévue lundi 09 juin 2025 sera reportée :

- **Au mardi 10 juin 2025** en raison du lundi de Pentecôte. Veuillez sortir vos bacs la veille au soir.

LE NUTRI-SCORE EVOLUE :



Le Nutri-Score évolue pour nous aider à mieux décrypter la qualité nutritionnelle des produits. Le principe est de prendre en compte le tableau des valeurs nutritionnelles qu'on trouve à l'arrière des produits et certains ingrédients.

Récapitulatifs des changements

Produits mieux notés avec le nouveau Nutri-Score	Poissons gras (sardines, maquereaux, saumons...)	
	Huiles riches en bonnes graisses (noix, colza, olive)	
	Fromage à pâte dure à faible teneur en sel (emmental)	
	Fruits à coque non salés	
	Certaines eaux aromatisées	

Produits notés plus sévèrement avec le nouveau Nutri-Score	Viande rouge	
	Produits salés (biscuits apéritifs, certaines soupes, etc.)	
	Produits sucrés (céréales du petit-déjeuner, bonbons, barres chocolatées,...)	
	Boissons contenant des édulcorants	
	Plats préparés et pizza industrielles	
	Produits laitiers sucrés (ex. laits aromatisés, yaourts à boire, desserts lactés, etc.)	
	Pains blancs et pains à forte teneur en sel	

Une brochure est consultable et téléchargeable sur le site de Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr
Rubrique « déterminants de santé/Nutrition et activité physique » onglet « outils ».

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE :



Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes du 12 mai au 19 juillet 2025 pour la nouvelle rentrée de septembre 2025. Les familles dont les enfants sont inscrits cette année sont destinataires du même document par voie postale.

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2025/2026

1. INSCRIPTION EN LIGNE

Période des inscriptions en ligne **du lundi 12 mai au 19 Juillet 2025**. Au-delà de cette date, une **pénalité de 30 €** vous sera facturée, à l'exception des nouveaux arrivants.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante :
www.laregionvoustransporte.fr – **en car scolaire – Haute-Loire**

2. VOTRE UNIQUE INTERLOCUTEUR

La Communauté de Communes des rives du Haut-Allier reste votre interlocuteur principal en tant qu'Organisateur Secondaire des transports scolaires.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, BESOIN D'AIDE OU VOUS RENCONTREZ DES PROBLEMES

Personne contact : Céline SABATO au 04.71.77.26.51 / c.sabato@rivesduhautallier.fr

3. INFORMATIONS SELON LES SITUATIONS

Les enfants qui auront **3 ans après le 31 décembre** devront être inscrit seulement à la date anniversaire.

Les enfants qui auront **3 ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** ainsi que les enfants résidants en **Lozère** ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Elle devra se faire sur fiche papier. Si celle-ci n'est pas jointe à ce courrier, **prendre contact avec le service des transports de la Communauté pour la demander.** (Toutes fiches d'inscription des années précédentes remplies ne seront pas acceptées)

Le retour de la fiche d'inscription, avec la photo jointe, devra être adressé à la Communauté (adresse ci-dessous) qui se chargera de les enregistrer avant le 19 juillet 2025.

Autre cas :

- Les familles qui ne sont **pas équipées** ou qui **rencontrent des problèmes de connexion internet** pourront s'adresser à la Communauté pour se procurer la fiche d'inscription papier et la retourner avant le 19 juillet 2025 sans oublier de joindre une photo.

4. LA CARTE DE TRANSPORT

Pour les circuits scolaires (dit spéciaux), la carte de transport papier sera envoyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes deuxième quinzaine d'août. **Le duplicata en cas de perte sera facturé 15 €.**

Pour la Ligne Régulière H10 (direction Brioude, Sainte-Florine, Brassac-les-Mines), **les cartes magnétiques** se réactiveront automatiquement lors du premier passage à la borne dans le car. **Sera considéré comme demande de duplicata, donc facturée 15 €, toute carte à remplacer.**

5. LES TARIFS ET LES MODALITES DE PAIEMENT

Les tarifs et les modalités de paiement sont fixés comme suit :

- Sur le territoire de la Communauté de Communes
 - Maternelle et primaire : gratuité
 - Collège : forfait 100 € facturé au 1^{er} trimestre
 - Lycée : 225 € facturés en 3 fois 75 €
- Hors territoire de la Communauté de Communes et dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Collège : 225 € facturés en 3 fois 75 €
 - Maternelle et primaire : gratuité
- Hors Région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Tous niveaux scolaires : 225 € facturés en 3 fois 75 €

Le tarif à 100 € est forfaitaire et ne peut être proratisé, cas particulier se rapprocher de la Communauté de Communes.

Le tarif à 225 € peut être proratisés au trimestre. **Attention tout trimestre entamé sera dû.**

En cas de désinscription, si la carte de transport scolaire n'est pas retournée, vous serez redevable de la somme demandée.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tous les abonnés au réseau de transport scolaire auront accès à l'ensemble du réseau TER en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que l'ensemble du réseau routier "Lignes régulières" sur présentation de leur carte de transport.

A partir de la rentrée Septembre 2026, La Région Auvergne-Rhône-Alpes reprendra la facturation à sa charge sur tout son territoire et appliquera ses propres tarifs. Le paiement se fera dès l'inscription en ligne.

Service Transport Scolaire

Personne contact Céline SABATO au 04.71.77.26.51

c.sabato@rivesduhautallier.fr

Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier – 6 Place André Roux – BP10 – 43300 LANGEAC

INFOS COM COM DES RIVES DU HAUT-ALLIER :

NOUVEAU SITE :



Les offices de tourisme du territoire ont un nouveau site Internet :
www.gorges-hautallier.fr

PROJET AUTOUR DES ECRANS EN FAMILLE :

Dans le cadre Contrat Local de Santé du PETR du Pays de Lafayette, L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de HAUTE-LOIRE et le Contrat Local de Santé du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Lafayette, lancent un super projet autour des **écrans en famille**

L'idée ?

Mieux comprendre comment les écrans prennent place dans votre quotidien, ce qui fonctionne bien, ce qui pose parfois question...

Bref, on veut entendre **votre réalité**, sans jugement, pour construire ensuite **des actions utiles et concrètes** pour les familles du territoire.

Enquête spéciale parents /

familles : <https://form.jotform.com/251063231870045>

Enquête pour les enfants et les ados (à faire ensemble ou à transmettre !)

: <https://form.jotform.com/251063257069053>

 Ce projet est fait **pour et avec les familles**, alors votre avis compte vraiment !

Trois évènements de clôture (avec théâtre participatif sur la question de l'usage des écrans, restitution des enquêtes publiques....) gratuits et ouverts au grand public auront lieu :

- LE 10 OCTOBRE 2025 DE 18H À 20H, AU CENTRE SOCIO CULTUREL DE LANGEAC,
- LE 17 OCTOBRE 2025 DE 18H À 20H, À LA SALLE DES CONFÉRENCES – MAIRIE DE STE FLORINE
- LE 24 OCTOBRE 2025 DE 18H À 20H IMMEUBLE INTERCONSULAIRE – BRIOUDE

INFOS CHAMBRE D'AGRICULTURE :



Coline BRAT
Animatrice territoriale
Pays de Lafayette
et Pays du Velay

**Chambre d'Agriculture
de Haute-Loire**

Hôtel Interconsulaire
16 Bd Bertrand
BP 20343
43012 LE PUY EN VELAY
Cedex
Tél : 04 71 07 21 00
Fax : 04 71 09 03 42

www.haute-loire.chambagri.fr

Le Puy en Velay,
le lundi 19 mai 2025

Objet : Information sur les collectes de pneus usagés

Bonjour,

Les opérations de collecte de pneus usagés à destination de la profession agricole et notamment leur prise en charge financière dépendent d'accords nationaux entre la profession agricole et la filière pneumatique. Des accords avaient été négociés pour mettre en place des contrats de collecte avec la filière pneumatique qui comportaient une prise en charge des frais de transport et de recyclage par la filière pneumatique, soit un reste à charge limité pour les agriculteurs qui participent à ces opérations.

Aujourd'hui, la filière pneumatique souhaite revenir sur les accords négociés avec la profession agricole ; et la prise en charge des frais de collecte par la filière pneumatique est un des points de négociation.

Pour la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire, un des objectifs des collectes de pneus est de proposer une solution de recyclage pour les pneus usagés aux agriculteurs à moindre coût.

Sans soutien financier de la part de la filière pneumatique pour ces opérations, nous ne pouvons pas organiser de collecte en respectant cet objectif de collecte à moindre coût.

A ce jour, il nous est donc impossible d'avancer sur l'organisation des futures collectes et nous dépendons des décisions nationales dont nous ne maîtrisons pas le calendrier.

Quoi qu'il en soit, nous invitons l'ensemble des agriculteurs intéressés par les opérations de collecte de pneus à se faire connaître auprès de la Chambre d'Agriculture. Dès lors que les collectes de pneus pourront être organisées sur le département, par secteur, nous vous contacterons pour vous indiquer les modalités de participation.

Veuillez agréer nos sincères salutations et restant disponible pour tous compléments d'information.

Contact :
Coline BRAT - Animatrice territoriale
Pays de Lafayette et Pays du Velay
06.80.98.14.49
cbrat@haute-loire.chambagri.fr